

ALLIANCE DESIGN

iddil

Bretagne

INNOVATION & DESIGN DURABLES DANS L'INDUSTRIE ET LES LOISIRS



iddil, une opération collective et des opportunités pour :

- **les entreprises** : comment aborder de nouveaux marchés en concevant des équipements innovants dans le domaine du tourisme et des loisirs.
- **les structures du tourisme et des loisirs** : comment capter de nouveaux marchés en s'appuyant sur des équipements innovants conçus et fabriqués en Bretagne.

iddil
Bretagne

comment
ça marche ?



Vous apportez :

- Votre envie d'entreprendre, votre audace, votre curiosité ;
- Vos savoir-faire et votre expertise ;
- Votre volonté de travailler avec de nouveaux partenaires ;
- Votre goût pour l'innovation et votre sensibilité pour le design ;
- Votre contribution à une action régionale de développement durable.



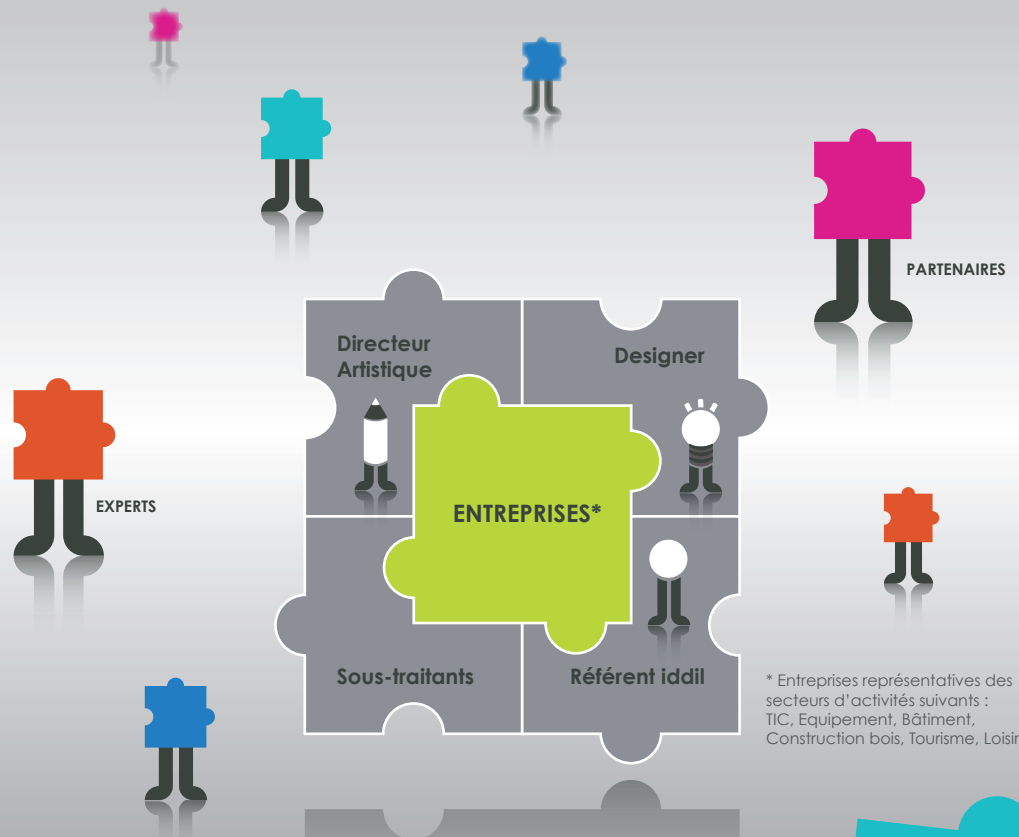
iddil vous apporte :

- Des méthodes pour identifier des marchés nouveaux ou inexplorés et définir une offre adaptée ;
- Une veille sur les tendances de votre secteur ;
- Un accès à un réseau d'échanges d'entreprises et/ou d'acteurs économiques bretons ;
- Une sensibilisation à la propriété industrielle ;
- Des conseils de la conception à la mise sur le marché du produit innovant ;
- Un suivi individuel par un designer ;
- Un accompagnement à l'éco-conception ;
- Des tests auprès des consommateurs ;
- Un soutien technique à la commercialisation des produits touristiques.

Participez
aux groupes-
projets iddil
sur 2 thèmes :
Nautisme
& **Plein air**

Dans la réalisation des produits, chaque groupe-projet bénéficie d'un accompagnement par :

- Un designer
- Un directeur artistique
- Un référent IDDIL (arist Bretagne)



* Entreprises représentatives des secteurs d'activités suivants : TIC, Equipement, Bâtiment, Construction bois, Tourisme, Loisirs...

Organisation type
d'un groupe-projet

Son déroulement sur 2 ans (2010-2011) :

iddil est découpé en 7 phases :

- Etape 0 : phase de préparation
- Etape 1 : production d'idées par la créativité
- Etape 2 : positionnement marketing
- Etape 3 : pré-validation des concepts
- Etape 4 : définition du cahier des charges
- Etape 5 : sécurisation des projets
- Etape 6 : fabrication des produits
- Etape 7 : commercialisation des produits*

* Les engagements financiers portent sur les six premières phases.
Les modalités de la phase de commercialisation restent à valider.

Vos engagements :

- La participation à l'ensemble des rendez-vous intergroupes ainsi qu'aux réunions de votre groupe-projet, soit 15 jours sur 2 ans
- Une participation financière de 1100 euros par an soit 2200 euros

Chaque phase se déroule sous la forme de :

- Rendez-vous intergroupes :
 - Séances de Formation-Action
 - Mise en application au sein des groupes-projets
- Réunions entre partenaires d'un même projet
- Rendez-vous personnalisés pour les phases d'accompagnement individuel

Votre contact iddil

Laure BRIANTAIS

arist Bretagne - Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne

02 99 25 41 25

iddil@bretagne.cci.fr

